

**COMPTE-RENDU DE SEANCE  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT**

**-Réunion du 15 mai 2009-**

Sous la présidence de Jean-Baptiste PIERRE, Maire de la commune de SOMMANT ,

**Etaient présents** : Mme Françoise MAUPIN, Gilbert DESMORIEUX, adjoints MM. Ludovic BARNAY, Bernard SANTIANA, Jacques BROUWET, Frédéric JACQUELIN, Mme Murielle BOUCHER.

**Excusés** : Mme Catherine MORTELECQUE, M. Sylvain LABILLE

**Absent** : M. Pascal GIBERT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise le Maire à signer le contrat forêt et ce, concernant les parcelles de bois communales, pour une durée de cinq ans avec le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Morvan.
- Autorise le Maire à faire réaliser une clôture afin de délimiter la parcelle cadastrée section B 434 « Les Corvées » et à faire réaliser toutes études de faisabilité, à signer tous documents et à régler toutes les factures s'y rapportant.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

***Le Maire,***

***Jean-Baptiste PIERRE***